



Abus de pouvoir ... Les salariés souffrent ... Stop, Ça suffit !

La direction abuse ... les élus du CSE constatent les infractions ... Ça suffit !

Les élus AVENIR et le syndicat AVENIR ont beaucoup soutenu l'entreprise depuis la crise COVID dans l'intérêt des salariés en lui demandant :

- De montrer dans les faits sa reconnaissance des efforts des salariés
- De respecter les droits individuels et collectifs des salariés
- D'effectuer un suivi et de traiter chaque abus identifié
- De respecter les mandats et les prérogatives des représentants du personnel

Nos élus du CSE n'ont eu de cesse d'alerter la direction sur les dérives constatées concernant ces points et sur son indifférence quant aux constats remontés :

- Licenciement de salariés en période Covid sans cause réelle et sérieuse
- Absence de décompte et de paiement d'heures supplémentaires constatées
- Evaluation des salariés en CRH sans respect des règles ... et plusieurs BURN OUT
- Suspension d'augmentation attendue suite à la déclaration de maternité
- Non-avancement en 10 mois du dossier prévoyance suite au décès d'une salariée
- Attaques en CSE en particulier sur une élue Solidaires qui s'est effondrée à plusieurs reprises, critiques en réunion à l'égard de nos élus et de la Cour d'Appel suite au jugement faisant droit aux demandes AVENIR pour vos droits collectifs mais également des attaques en règle sur chacun des élus actifs qui défendent vos droits ...
- Modification de l'indemnisation des déplacements professionnels (décompte des km indemnisés en mission) sans respecter les règles de droit.

La direction favorise la division et la censure en influençant certains représentants Béni-Oui-Oui qui traitent les élus actifs d'ignobles s'ils ne partagent pas l'avis de la direction ! Selon eux « Le représentant de la direction est juriste, il connaît la Loi et il dit que la direction a respecté la Loi, les élus ne sont pas juristes et ne la connaissent pas pour le contredire » !

